

AUJOURD'HUI, la situation à PDP est suffisamment grave et difficile pour rétablir certaines vérités sur les événements intervenus lors de la période que nous venons de vivre. Tout d'abord, il est bon de rappeler que les attaques répétées de la direction générale des NMPP ont démontré, depuis juillet dernier, la réelle volonté d'une partie de la direction générale des NMPP de démanteler le niveau II de la distribution. Pour arriver à ses fins, elle a d'ailleurs utilisé tous les moyens, juridique ou politique, et a accepté tous les appuis qui lui étaient proposés, que ce soit par les éditeurs, les organisations syndicales, ou même, certaines fois, par des salariés sans scrupule...

Seulement, pour pouvoir réussir ce démantèlement il fallait, en premier lieu, fragiliser les ouvriers du Livre CGT qui luttent, eux, depuis des décennies pour pérenniser cette entreprise dans le respect du système coopératif défini dans la loi Bichet.

La section CGT-PDP, confrontée à l'externalisation de la charge de travail de PDP, sans que lui ait été donnée la possibilité de négocier avec la direction locale, a été contrainte de discuter avec l'ensemble des éditeurs pour essayer de trouver les moyens de sortir de cette situation inextricable.

Le 29 novembre 2002, après des mois de lutte et de réunions, la section CGT-PDP et le CILP ont, effectivement, signé une minute de discussion qui doit servir de base de négociation sur l'avenir de la distribution du niveau II à Paris et en banlieue parisienne. De cette minute, trois points essentiels se dégagent : le périmètre, la charge de travail, les statuts des ouvriers du Livre.

Nous n'avons jamais dit que cette minute était une fin en soi, et nous pensons que, peut-être, avec un minimum de soutien de la section messageries CGT, et ce dès le début du mois de juillet, nous aurions pu empêcher la mise en place des mesures d'urgence qui ont, d'ores et déjà, permis à la direction de nous spolier des 289 diffuseurs de la banlieue Ouest de Paris.

Il est certainement plus facile, aujourd'hui, de se dire scandalisé par la signature de cette minute que d'accepter de se mettre autour de la table des négociations lorsque la pression était à peine suppor-

table et que les solutions étaient encore à trouver

D'ailleurs, les ardents défenseurs du plan 2000-2003 devraient se rappeler que, depuis le 14 novembre 2002, lors d'un comité central d'entreprise, la mise en œuvre de ce plan aurait signifié l'externalisation des 476 diffuseurs de la banlieue Est de Paris, la création de 4 filiales pour traiter les diffuseurs de Paris *intra-muros* et la remise en cause de la mécanisation tant attendue. Les conséquences de ces mesures auraient été, dans l'immediat, la fermeture du Centre de

NMPP est une triste réalité. Qu'ont-ils fait, toutes ces années, ces camarades qui veulent nous donner des leçons de syndicalisme et qui laissent disparaître des secteurs entiers de l'entreprise, que se soit à Paris ou en province? Que comptent-ils faire pour l'éclatement des Sociétés d'Agence et de Diffusion (SAD), *alter ego* de PDP dans les grandes villes de province? Que comptent-ils faire alors que cela a déjà commencé à la SAD de Nice?

Il ne s'agit pas d'occuper des sièges en cuir sans assumer les responsabilités et les charges qui y sont attachées.

Quant à nos camarades élus cadres de PDP, qui militent activement à la CGT depuis peu, qu'ils n'oublient pas, comme nous ne l'a-

vons pas oublié, leur attitude dans les différents conflits qui ont marqué ces vingt dernières années aux NMPP. Avant de prendre position sur l'avenir des ouvriers de PDP et sur la sauvegarde de leur statut d'ouvriers du Livre, qu'ils se rappellent à quoi tient leur propre statut et leur propre rémunération.

Sûrement pas à leurs qualifications ou aux combats qu'ils n'ont pas menés.

Alors un peu de pudeur camarades!

Les ouvriers de PDP ont toujours fait face aux attaques de la direction des NMPP quand elle mettait en place des restructurations qui prévoyaient une remise en cause de leur rapport de force et de l'intégrité de l'entreprise. La section syndicale CGT-PDP a toujours été une force de propositions dans ces moments de négociation et a pu acquérir ainsi son positionnement au sein du Comité Inter. C'est d'ailleurs pour cette raison qu'elle a décidé, en 1995, de quitter la section Messageries, déjà engagée dans sa politique d'abandon de la charge de travail pour le maintien des acquis, pour rejoindre les correcteurs et les rotativistes au sein du Comité Inter abandonné, à l'époque, par toutes les autres catégories du Livre.

C'est ce même esprit iconoclaste et combatif qui nous a fait signer cette minute de discussion le 29 novembre dernier et c'est cet esprit qui nous aidera à poursuivre la voix difficile de la reconquête syndicale malgré les protestations des « guerriers de la section Messageries » qui pensent qu'il est urgent d'attendre!

Mise au point

(Parue dans *Edition spéciale*)

Quotidien Parisien (CQP) de MacDonald ainsi que de l'ilot qui lui correspond au Centre de Publication Parisien (CPP) de Lognes. Par contre, dès le mois de janvier 2004, c'est la disparition définitive de PDP qui était logiquement programmée puisque les 4 filiales parisiennes devaient être rattachées au comité de groupe des NMPP, ce qui aurait sonné la fin de l'unité de ce que représente le niveau II parisien.

Cette minute, tant décriée, a donc au moins le mérite d'avoir conservé notre charge de travail et d'avoir maintenu l'intégrité de PDP.

Ceux qui, aujourd'hui, se vantent de pouvoir, faire beaucoup mieux que le Comité Inter, seraient-ils encore à PDP si nous avons perdu ces 476 diffuseurs? De quelle charge de travail auraient-ils discuté? Et avec quel rapport de force?

Ceux qui accusent les élus de PDP de vendre les statuts et de précipiter PDP vers sa fin, ne sont-ils pas les mêmes qui ont négocié l'ouverture de Combs-la-Ville avec une charge de travail pratiquement inexistante? Ne sont-ce pas les mêmes qui ont fermé définitivement les ateliers de traitement des invendus nationaux de Bobigny? Ne sont-ce pas les mêmes qui ont laissé les plates-formes de distribution et les CRL se mettre en place avec des salariés sans statut ni convention collective?

Avec un bilan aussi pitoyable, il vaut mieux éviter de se présenter en donneurs de leçon, car même si le ridicule ne tue pas, il risque d'entacher le peu de crédit qu'il leur reste! Depuis 1989, la diminution des ouvriers dans les ateliers des